



Renouvellement de nomination d'un membre du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Exposé des motifs

L'article 2 de l'ordonnance n°2016-489 du 21 avril 2016, modifiée, relative à la Société du Canal Seine-Nord Europe dispose que « le directoire comprend trois membres nommés, sur proposition du président du conseil de surveillance, par le conseil de surveillance qui confère à l'un d'eux la qualité de président du directoire ».

L'article 16 du décret du 2017-427 du 29 mars 2017, modifié, relatif à la Société du Canal Seine-Nord Europe, prévoit que « les nominations prévues à l'article 2 de l'ordonnance du 21 avril 2016 précitée interviennent pour une durée de trois ans renouvelable. La délibération de nomination précise lequel d'entre eux a la qualité de président du directoire ».

Par délibération CS 2020-5-1.1 du 17 décembre 2020, Monsieur Vincent HULOT a été nommé, pour une durée de trois ans, en qualité de membre du directoire.

Son mandat arrivant à échéance le 16 décembre 2023, le Président du Conseil de Surveillance propose de le renouveler.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Délibération

Le conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu l'ordonnance n°2016-489 du 21 avril 2016, modifiée, relative à la Société du Canal Seine-Nord Europe, notamment son article 2,

Vu le décret n°2017-427 du 29 mars 2017, modifié, relatif à la Société du Canal Seine-Nord Europe, notamment son article 16,

Vu la délibération 2020-5-1.1 du 17 décembre 2020, relative à la nomination d'un membre du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu la proposition du président du conseil de surveillance en date du 30 novembre 2023.

adopte la délibération suivante

Article 1^{er}

est nommé membre du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe, Monsieur Vincent HULOT

SCSNE	CS	Délibération n° CS 2023-3-1.1 - Renouvellement de nomination de deux des membres du directoire de la SCSNE	1/2
-------	----	--	-----





Article 2

La présente délibération sera transmise au préfet de la Région Hauts-de-France.

Elle sera publiée au Recueil officiel des actes du conseil de surveillance et sur le site internet de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Fait le 7 décembre 2023

Le président du conseil de surveillance

Xavier BERTRAND





Le président du Conseil de Surveillance

Mesdames et Messieurs les membres du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Monsieur le préfet de Région Hauts de France, préfet du Nord,

Monsieur l'agent comptable,

(liste des destinataires en annexe)

Lille, le 30 novembre 2023

Objet : Directoire de la Société du Canal Seine Nord-Europe – renouvellement du mandat d'un membre

Référence : DSNE1-2387355

Affaire suivie par : president.conseilsurveillance@scsne.fr

Mesdames, Messieurs,

L'article 2 de l'ordonnance du 21 avril 2016 modifiée dispose que les membres du directoire sont nommés, sur proposition du président du conseil de surveillance, par le conseil de surveillance, qui confère à l'un deux la qualité de président du directoire. L'article 16 du décret du 29 mars 2017 modifié stipule que le mandat des membres du directoire est d'une durée de 3 ans renouvelable.

La délibération CS2020-5-1.1 du 17 décembre 2020 a nommé Vincent Hulot en tant que membre du directoire.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous proposer le renouvellement du mandat de Monsieur Vincent Hulot en tant que membre du directoire.

Cette proposition sera soumise à la délibération du conseil de surveillance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier BERTRAND





Annexe - Liste des destinataires

Membres du Conseil de surveillance

Décret n°2020-228 du 10 mars 2020 modifiant le décret n°2017-427 du 29 mars 2017 relatif à la Société du Canal Seine Nord Europe

Représentants des Collectivités Territoriales :

- Région Hauts-de-France :
 - Monsieur Franck DHERSIN;
 - Monsieur Daniel LECA, Vice-Président du Conseil Régional de la Région Hauts-de-France
 - Madame Frédérique MACAREZ, Conseillère Régionale de la Région Hauts-de-France ;
 - Monsieur Jean Michel MICHALAK, Conseiller Régional de la Région Hauts-de-France ;
- Département du Nord :
 - Monsieur Christian POIRET, Président du Conseil Départemental du Nord ;
 - Monsieur Nicolas SIEGLER, Vice-président du Conseil Départemental du Nord ;
 - Monsieur Didier Manier, Conseiller du Conseil Départemental du Nord
- Département de l'Oise :
 - Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise ;
 - Monsieur Eric de VALROGER, Conseiller du Conseil Départemental de l'Oise
- Département du Pas-de-Calais :
 - Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ;
 - Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Conseillère du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ;
 - Monsieur Pierre GEORGET, Conseiller du Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Département de la Somme :
 - Madame Brigitte LHOMME, Vice-président du Conseil Départemental de la Somme ;
 - Monsieur Frédéric DEMULE, Conseiller du Conseil Départemental de la Somme.

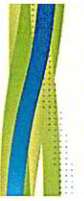
Représentant Parlementaire :

- Monsieur Laurent SOMON, Sénateur de la Somme.
- Madame Jacqueline MAQUET, Députée du Pas de Calais

Représentants de l'Etat :

- Représentants du Ministre chargé des transports :
 - Monsieur Thomas DOUBLIC : Chef du département du transport fluvial - direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités;
 - Monsieur Antoine BERBAIN : HAROPA - Directeur général du Port autonome de Paris ;





- Monsieur Frédéric RICARD : Membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable à la section mobilités et transports ;
- Représentant du ministre chargé de l'environnement :
 - Monsieur Julien LABIT : Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France ;
- Représentant du ministre chargé du budget :
 - Madame Elise CALAIS : Adjoint au Sous-Directeur Ecologie, logement, transports à la direction du budget ;
- Représentant du ministre chargé de l'économie
 - Monsieur Eléonore TRIGANO, Sous-directrice adjointe politiques sectorielles, DG Trésor
- Représentant conjointement du ministre chargé de l'économie ainsi que du budget :
 - Monsieur Frank MORDACQ : Directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France et du département du Nord ;
- Représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire :
 - Monsieur Pierre BERGES : Délégué général au développement de l'axe Nord auprès du conseil interportuaire et logistique de l'axe Nord ;
- Représentant du ministre chargé des collectivités territoriales :
 - Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT : Préfet de la Somme ;
- Représentant du ministre chargé de l'agriculture :
 - Monsieur Jean-Michel POIRSON : Directeur adjoint de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Hauts-de-France.

Représentant de Voies Navigables de France :

- Monsieur Thierry GUIMBAUD, Directeur général de Voies Navigables de France

Personnalité qualifiée :

- Monsieur Dominique RIQUET, Député Européen

Voix consultative :

- Monsieur Georges-François LECLERC, Préfet de la Région Hauts-de-France ;
- Monsieur Mickaël DEZWARTE, Agent comptable de la Société du Canal Seine Nord Europe ;
- 2 représentants de la Commission Européenne : Monsieur le Professeur Peter BALAZS, Madame Nadia CHELLAFA

